

**Intitulé du poste : Directeur-trice projets Mobilité par association de services**

**N°Code Poste RenoirRH : E000008208**

**Cotation du poste**

**Catégorie**

**Famille d'emploi**

**Emploi Principal**

**Correspondance RIME**

**Profil recherché**

A+
Élaboration et pilotage des politiques publiques – EPP
EPP 007 Directeur-trice de projet
Élaboration et pilotage des politiques publiques Responsable projet
Priorité aux titulaires

**Affectation administrative et opérationnelle :**

**Localisation géographique du poste**

Cerema Direction technique Territoires et ville Département Mobilités Espace public Sécurité (MEPS) Groupe Politiques et Services de Mobilité (PSM)
2 rue Antoine Charial 69003 Lyon

**Date de la vacance du poste**

**Numéro BIEP**

**Motif de la vacance du poste**

**Dernier titulaire**

**Matricule du dernier titulaire**

01/09/23
<i>Mobilité</i>
Laurent CHEVEREAU - IDTPE
ENV000008560

**Présentation du Cerema :**

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 400 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

**Contexte :**

**La direction technique Territoires et Ville** est une direction nationale. Dans ses domaines de compétences (ingénierie des territoires, bâtiment, mobilités, environnement), elle exerce pour l'établissement des missions de pilotage stratégique des activités et des compétences, d'appui expert

aux directions territoriales, de développement des offres de service, de production de travaux de référence et de communication.

**Le groupe Politiques et Services de Mobilité** pilote le secteur d'activité éponyme et comporte 13 agents. Il est l'un des 5 groupes du **département Mobilités, espace public, sécurité** (60 agents).

**Le-la titulaire du poste** pilote l'activité du Cerema sur les enjeux de développement de la mobilité améliorée par association de services (MaaS) : transition numérique, ouverture des données, création de nouvelles applications combinant information, billettique, réservation des offres publiques et privées de transport.

### **Missions :**

Sur la mobilité améliorée par association de services (MaaS) :

#### **Piloter les projets nationaux**

- Développer la connaissance nationale/internationale (guides, méthodes, REX) sur les enjeux de MaaS, de collecte et ouverture des données, d'optimisation des outils numériques pour la mobilité.
- Piloter l'observatoire national des MaaS, associant de nombreux partenaires.

#### **Piloter et animer l'activité et les compétences internes**

- Définir et superviser la mise en œuvre du programme annuel d'activité
- Assurer le développement des compétences internes au sein des directions territoriales
- Valorisation et diffuser les travaux du Cerema (publications, formations, conférences)

#### **Développer des partenariats, soutenir des projets territoriaux**

- Organiser l'appui Cerema aux collectivités, notamment adhérentes (appel à projets, offres de services)
- Développer des partenariats nationaux et locaux
- Contribuer en expertise aux études locales des directions territoriales

### **Liaison hiérarchique :**

Placé-e sous la responsabilité du chef de groupe, le poste implique de fortes interactions :

#### **En externe avec :**

- Les collectivités et les opérateurs privés de l'écosystème MAS
- Les directions d'administration centrale et en particulier la DGITM
- Les universités, écoles, laboratoires de recherche, organismes de formation (CNFPT, PFC)

#### **En interne avec :**

- les autres chefs de projets du groupe et du département
- tous les membres du réseau en directions territoriales
- les responsables thématiques au sein d'autres départements
- les 3 chargé-es de mission du département

Le poste ne comporte pas de mission d'encadrement hiérarchique. Néanmoins, la responsabilité de pilotage d'activité nationale implique un management fonctionnel fort des agents du réseau à l'échelle de toutes les directions (une cinquantaine d'agents).

### **Compétences :**

#### **Savoir**

Connaissances approfondies des services de mobilité, de la structuration des offres de transport  
Connaissance des principes de l'information multimodale et de la billettique  
Connaissance des enjeux liés aux formats de données et à leur normalisation

#### **Savoir-faire**

Expérience en management de projets multipartenaires et interdisciplinaires  
Savoir utiliser et administrer des bases de données  
Capacité à synthétiser, à rédiger et à communiquer avec des décideurs et équipes techniques  
Capacité à organiser les compétences, à fédérer  
Capacité à initier/entretenir des partenariats

#### **Savoir-être**

Leadership

Savoir se positionner comme médiateur-trice, animateur-trice, négociateur-trice  
Rigueur, esprit de synthèse, goût de l'innovation  
Aisance dans la communication écrite/orale

Profil recherché : candidat-e témoignant d'une expérience avérée dans le domaine de la mobilité, avec une connaissance des enjeux techniques du poste et des acteurs concernés.

**Conditions et contraintes :**

**Conditions matérielles :**

Le-la titulaire du poste sera éventuellement positionné-e dans un bureau partagé ; équipements informatiques et téléphoniques selon politique interne.

**Horaires et saisonnalités :**

Les horaires de travail sont effectués selon le règlement intérieur du temps de travail d'établissement et les modalités d'instruction des demandes de télétravail.

**Conditions particulières :**

En raison de la nature de poste, des déplacements France entière et éventuellement à l'étranger, parfois sur plusieurs jours, sont à prévoir.

**Contacts :**

Gérôme CHARRIER, chef du groupe Politiques et services de mobilité

[gerome.charrier@cerema.fr](mailto:gerome.charrier@cerema.fr)

04 72 74 58 20

Stéphane CHANUT, directeur du département Mobilités, espace public et sécurité

[stephane.chanut@cerema.fr](mailto:stephane.chanut@cerema.fr)

06 22 34 88 32